COMMISSION NATIONALE
DU DEBAT PUBLIQUE

Rouen, le 10 juillet 2014

Madame, Monsieur,

Le Club des Entreprises des Bords de Seine représente les entreprises de la zone industrielle Est située sur les communes de Sotteville les Rouen et Saint-Etienne du Rouvray, soit environ 300 entreprises de toutes tailles pour un total de 6000 emplois.

La circulation dans notre agglomération est anormalement difficile. Cette situation nuit gravement à l'attractivité du territoire et à son développement économique donc aussi à la zone industrielle Est.
A ces difficultés permanentes s'est rajouté l'accident du Pont Mathilde. Les entreprises et les salariés de notre territoire ont beaucoup souffert de sa fermeture en particulier en terme de coût et de perte de temps. Ils attendent avec impatience sa réouverture après presque deux ans de gênes et de perturbations quotidiennes.
Cet accident a montré la vulnérabilité des infrastructures et souligné la nécessité du contournement Est.
Pour la métropole, ce projet va en particulier :

- Fluidifier la circulation de toute la partie est de Rouen en éloignant le trafic de transit.
- Favoriser le développement des entreprises par un meilleur accès à une infrastructure autoroutière.
- Améliorer l'attractivité de Rouen qui est la seule ville de cette taille en France à ne pas avoir de périphérique.

Pour notre zone industrielle, le contournement va faciliter l'accès à nos entreprises et permettre la reconversion et le développement de la zone Seine Sud. Nous regrettons le délai de 10 ans pour sa réalisation.

Notre association est donc favorable au projet et demande une réalisation accélérée par rapport au calendrier annoncé.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Jean FAYOLLE
Président

Club des Entreprises des Bords de Seine
Association loi 1901 - SIRET 791 347 024 00014
Quai de la Bourse - BP 641 - 76007 ROUEN Cedex